17me ANNEE. — NUMERO 163. **La presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine.** (PIE IX.) SAMEDI 16 JUILLET 1887

O. I. X. *Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi.* (Bref de Pie IX à la LIBERTE.) M. V. X.
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ)

LA LIBERTÉ

P. A.

Journal quotidien politique et religieux

ABONNEMENTS :

	3 mois.	6 mois.	Un an.
SUISSE	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE . . .	» 10 »	19 »	36 »

BUREAUX : **Grand'Rue, 13, à Fribourg**
La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.
Prix du numéro : 10 centimes.

Les **annonces** sont reçues par MM. ORELL, FUSSLI & Cie, à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 10 cent. pour le canton, 15 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

Nouvelles fédérales

Simplon. — Voici d'autres renseignements sur la réunion des financiers à Lausanne. Les cantons de Fribourg, Vaud, Genève, Valais et Bâle avaient fourni leur contingent d'auditeurs.

M. Edouard Hentsch, président du Comptoir d'escompte de Paris et de la Banque nouvelle *des chemins de fer suisses*, a exposé le plan financier qui lui paraissait le plus propre à assurer l'exécution de cette entreprise.

Il a dit que, contrairement à ce qui se passait habituellement, il exagérerait plutôt le coût du travail, et que dans cette disposition il l'évaluerait à 96 millions, y compris les intérêts pendant la construction et l'escompte des subventions diverses, et en y fixant le prix du mètre cube à perforer à un taux qui ne permettrait aucun mécompte.

De ces 96 millions, 15 sont déjà votés par subventions officielles suisses ; il estime qu'on peut espérer de l'Italie un concours d'une somme équivalente. Peut-être même obtiendrait-on quelque aide du côté de la France, soit par le budget de l'Etat, soit de la part de certains département particulièrement intéressés. Aux 30 millions ci-dessus, il faudrait ajouter 30 millions en obligations Suisse-Occidentale à créer et dont se chargerait la Banque nouvelle des chemins de fer.

Il y aurait lieu en outre de constituer un capital de 30 millions environ en actions auxquelles certains avantages et privilèges seraient conférés. M. Hentsch donne à prévoir qu'il pourrait placer dans le groupe de ses amis le tiers de ces nouvelles actions. Dans ses calculs, l'opération, au point de vue financier, serait, selon M. Hentsch, une affaire passable ; elle deviendrait bonne suivant les économies qu'on pourrait réaliser sur le plan susdit.

Tel est le squelette de cet exposé, qui a produit, au dire de la *Tribune*, une bonne impression sur les 30 personnes environ convoquées à cette réunion. Des remerciements ont été votés à M. Hentsch, avec encouragement à persévérer dans son œuvre.

La réunion de Lausanne, dit un bulletin financier, a produit une excellente impression ; il n'est plus douteux dès maintenant que l'entreprise du Simplon est assurée, techniquement et financièrement, si les circonstances politiques ne viennent pas se mettre en travers.

Tir fédéral. — Le consul d'Italie, M. Gambini, a remis mardi aux délégués du Comité central les prix d'honneur donnés par le roi Humbert et par le gouvernement italien.

Le don d'honneur offert par le roi consiste en une grande et très belle reproduction de l'Auguste du Vatican, sortant des ateliers de Nelly, à Rome ; le prix du gouvernement italien, en deux lions en bronze d'après Canova, d'une superbe exécution.

La cantine de Plainpalais sera inaugurée le 21 courant par un concert donné par la masse chorale festivale qui ne compte pas moins de 300 chanteurs avec le concours de quatre corps de musique. Une collecte au profit de Zoug aura lieu pendant le concert ; elle sera faite par des dames portant des écharpes aux couleurs zougoises.

Tir fédéral. — La 21me liste hebdomadaire des prix d'honneur du Tir fédéral de Genève, s'élève à 10,712 fr. 50, ce qui porte le total des prix reçus au 10 juillet à la somme de **250,977 fr. 50.**

Les cantons des Grisons, Berne, Argovie, Vaud, Schwyz, Appenzell, R.-E., Thurgovie, Uri, Saint-Gall et les tireurs italiens de la Province de Come, ont annoncé officiellement leur participation au concours de tir de vitesse. — Les inscriptions doivent être adressées à M. F. Meylan, Président de la Commission de Tir à Genève.

Les régates internationales de la Société Nautique (avirons), commenceront dimanche 31 juillet, à 1 heure et demie.

Les cantons suivants ont annoncé officiellement le jour de la réception de leur bannière :

VALAIS. — Mardi 26 juillet à 4 h. après-midi.
ST GALL. — Mercredi 27 juillet à 9 ½ h.
BERNE. — Mercredi 27 juillet.
THURGOVIE. — Vendredi 29 juillet.
GRISONS. — Lundi 1er août.

En outre seront reçues les bannières étrangères suivantes, annoncées à ce jour :

BELGIQUE. — Dimanche 24 juillet à 3 h.
ITALIE. — Jeudi 28 juillet à 10 heures.
LYON. — Dimanche 31 juillet à 9 h. et demie.

Les Sociétés sont instamment priées d'aviser le Comité de réception le plus tôt possible.

Comptabilité électorale. — Un journaliste patient et chiffreur a calculé combien pour cent des électeurs inscrits ont participé dans chaque canton au vote du 10 juillet.

Voici le résultat de son travail :

Dans le canton de Schaffhouse le 82 %; dans le canton d'Argovie le 75 %; dans Appenzell-Extérieur le 68 %; dans le canton de St-Gall le 67 %; en Thurgovie le 63 %; dans le canton de Zurich le 55 %; dans le canton d'Uri le 49 %; dans les Grisons le 48 %; à Bâle Campagne le 41 %; à Glaris le 40 %; à Soleure le 37 %; dans Appenzell-Intérieur le 35 %; dans le canton de Berne le 32 %; dans le canton de Fribourg le 29 %; dans le canton de Neuchâtel le 26 %; à Bâle-Ville le 24 %; dans l'Obwald le 22 %; dans le Nidwald le 21 %; dans le canton de Vaud le 20 %; à Genève le 16 %; dans le Tessin le 15 %; dans le Valais le 15 %; dans le canton de Lucerne le 14 %; dans le canton de Zoug le 11 %; à Schwyz le 8 %.

Comme on voit, le canton de Fribourg est à la tête des cantons romands pour la participation au vote du 10 juillet.

Nouvelles des cantons

Les funérailles de M. Niggeler. *(Corresp. de Berne.)* — Un télégramme de ce matin vous a appris que contrairement au vœu exprimé par la famille du défunt l'ensevelissement de M. le député Niggeler a pris le caractère d'une manifestation publique, ensuite d'une invitation de nos diverses feuilles locales.

Ce matin, lorsque M. le juge fédéral Morel s'est rendu au Palais (vers 11 heures) on désignait comme orateurs probables, MM. Schenk, Morel, Marti, collègue de Niggeler, en sa qualité de représentant du Seeland au Conseil national, et M. Leuenberger. Contrairement à ce que je vous ai télégraphié M. Schenk n'a pas pris la parole. Après M. le juge fédéral Morel, c'est M. le conseiller national Leuenberger, de la Cour d'appel, qui a parlé sur la tombe. Les deux orateurs ont retracé l'activité politique fédérale et cantonale de l'habile juriste.

La triste cérémonie a été rehaussée par de beaux chants exécutés par le *Liedertafel ;* comme épilogue un *Helvétien* a jeté sur la tombe les insignes de la Société d'étudiants dont M. Niggeler a fait partie.

Permettez-moi de noter ici quelques traits de la vie politique du défunt.

Lorsqu'en 1879 le *doctor juris honoris causa*, le fils de l'ancien homme d'Etat bernois Nicolas Niggeler et le neveu de Stämpfli (ces deux personnalités avaient épousé les filles du professeur Snell, exilé politique, originaire de Nassau), se retira du Tribunal fédéral, l'opinion publique le désignait comme l'héritier présomptif du siège de M. Schenk au Conseil fédéral et comme chef du parti radical bernois.

Ces espérances ne se réalisèrent pas ; M. Niggeler était une nature trop idéale pour se lancer dans la politique militante. Néanmoins, il reprit dans le Grand Conseil bernois et au Conseil national, comme député du IXe arrondissement (Seeland), la succession de son oncle.

Dans la vie parlementaire fédérale, l'apogée de son activité a été son lumineux rapport sur le code des obligations ; en cette circonstance, il a fait montre, pour ainsi dire sans le vouloir, de ses profondes connaissances juridiques. A part cette occasion, M. Niggeler n'a que rarement pris la parole.

Samedi dernier encore, comme vous l'avez dit, il avait gagné devant le Tribunal fédéral à Lausanne le procès Vogt contre l'Etat de Berne. Voici le cas ; ce professeur avait été *nommé à vie* à l'université de notre ville ; il devait moyennant un traitement de 5000 fr., y donner le cours d'hygiène. Le nombre des auditeurs étant des plus minimes, le gouvernement bernois réduisit son traitement au chiffre de 3000 fr. Le Dr Vogt, se basant sur sa nomination à vie dans les conditions ci-dessus, exigea et obtint devant la haute Cour fédérale le maintien du chiffre de 5000 fr. M. Niggeler était heureux d'avoir gagné ce procès.

Comme ma première dépêche vous l'a annoncé, M. Niggeler s'était rendu encore lundi soir au Palais et il avait ensuite passé la soirée au café Frick, son café de prédilection, où il rencontra entre autres M. le conseiller fédéral Deucher. Dans le cours de sa conversation il se plaignit de ses rhumatismes, sur quoi le docteur-médecin Deucher lui conseilla de se faire « masser ». Hélas quelques heures plus tard il rendait le dernier soupir. Disons à cette place que depuis longtemps il avait le pressentiment de mourir jeune ; il ne s'était pas trompé.

Je ne fermerai pas ma lettre sans insister sur le gracieux poète, car les aspirations de M. Niggeler portaient toutes le cachet du goût exquis. Son recueil intitulé : *Poésies*, de R. Niggeler, comprend des œuvres diverses, des odes, des chants célébrant la nature et l'amitié.

Ses traductions en allemand des poètes américains Edgar Allan Poe, Henry Wadsworth, Longfellow et William Cullen-Bryant, sont signalées comme de vrais chefs-d'œuvre.

Entre journalistes. — La Chambre de recours du tribunal suprême de Zurich a tranché dernièrement une intéressante question. Le 1er février, le jury, jugeant sur une plainte en injures intentée par M. Attenhofer, journaliste, contre M. Curti, rédacteur de la *Züricher Post*, avait ordonné l'insertion dans la *Züricher Post* du jugement prononcé contre ce dernier, et avait en outre autorisé M. Attenhofer à le faire insérer dans un autre journal. M. Attenhofer choisit la *Nouvelle Gazette de Zurich*, qui employa, pour la composition de l'article, un caractère plus gros que son caractère ordinaire, et agrémenta le texte d'interlignes et de lettres grasses, si bien que le prix de l'insertion s'éleva à 85 fr. 20 au lieu de 25 fr., coût de l'insertion en texte ordinaire. M. Curti s'étant refusé à payer la différence, le tribunal lui a donné raison et a mis le supplément du prix d'insertion à la charge de M. Attenhofer.

Retard déplorable. — Obliger vite, c'est obliger doublement... dit-on. On annonce à la *Züricher Post* que les incendiés de Sils (Grisons) n'ont pas encore eu un sou des 90,000 fr. recueillis pour eux.

Du reste l'incendie du 30 avril n'est pas encore éteint. Ces jours derniers en déblayant l'emplacement qu'occupait la maison de M. Greuter-Sutter l'on découvrit un brasier entretenu par des étoffes et des marchandises qui étaient restées dans le magasin. Au contact de l'air ce feu se ranima et l'on dût avoir recours à l'eau pour l'éteindre. Après avoir couvé 70 jours, il est probable qu'il aurait pu durer encore davantage, si on n'avait remué les décombres.

Première séance de la Constituante soleuroise. — Cette première séance a été consacrée toute entière à la vérification des pouvoirs. La Constituante était au grand complet. M. Willi, doyen d'âge, présidait.

Longues délibérations qui ont duré quatre heures. Plusieurs élections sont contestées. Ce sont celles de M. le Dr Kulli, résidant à Bâle, de M. l'avocat Mistely, et de M. Probst, instituteur à Gœsgen.

L'élection de M. Mistely est validée à une grande majorité, ainsi que celle de M. Probst. Le cas de M. Kulli a été renvoyé à une commission.

Aujourd'hui, vendredi, la Constituante nomme son bureau. (Voir aux dépêches).

Secours aux Zougois. — Le Conseil d'Etat de Vaud vient de décider l'envoi immédiat de 2500 fr. aux victimes de la catastrophe de Zoug.

Outre un don de 270 fr. envoyé par les étudiants du collège d'Einsiedeln, le recteur de cet établissement, R. P. Benoît Kühne, a donné 500 fr.

Œuvre historique. — Le nouvel ouvrage de M. le Dr Segesser : *Quarante-cinq ans au service de l'Etat de Lucerne* (souvenirs et documents de l'histoire cantonale) va paraître ces premiers jours.

Dernières dépêches

Londres, 15 juillet.

La Chambres des lords a voté en seconde lecture le bill de coercition contre l'Irlande.

Paris, 15 juillet.

La soirée d'hier a été très animée. Partout des groupes joyeux.

Aucun incident.

Essen (Prusse), 15 juillet.

M. le conseiller de commerce Alfred *Krupp*, propriétaire de la célèbre fonderie de canons et des usines d'acier à Essen, est mort hier soir dans sa villa de Hügel, près Essen.

(M. Alfred Krupp était né à Essen, le 11 avril 1810, et avait pris possession, en 1848, de la petite manufacture d'acier fondée en 1810 par son père Frédéric Krupp. Sous sa direction, cette usine devint la plus grande fonderie d'acier du monde et fournit les canons monstres, connus universellement sous le nom de canons Krupp. Cette fabrique occupe 12,000 ouvriers.)

Paris, 15 juillet.

La fête a continué toute la nuit ; des bals ont été organisés dans tous les quartiers ; les danses ont duré jusqu'à quatre heures du matin (cérémonies d'usage pour fêter les révolutions.)

Les accidents ont été moins nombreux que les années précédentes ; le total des personnes blessées ne dépasse pas trois.

Les journaux rendent hommage au bon sens de la population parisienne ; ils constatent que les manifestations isolées étaient sans importance et n'avaient nullement un caractère révolutionnaire.

Rome, 15 juillet.

L'*Osservatore romano* déclare que la mission en France de Mgr Jacobini ne se rapporte pas aux affaires de Chine. Le même journal déclare inexacte l'analyse de la circulaire du cardinal Rampolla, publiée par l'agence Reuter.

Paris, 15 juillet.

D'après une dépêche de St-Pétersbourg au *Journal des Débats*, une camarilla afghane révoltée contre l'émir lui a fait crever les yeux.

On s'attend à ce que Jacoub-Khan soit son successeur.

Londres, 15 juillet.

La Chambre des Communes a adopté en seconde lecture le bill agraire pour l'Irlande.

La discussion des articles est fixée à jeudi.

Sir Fergusson, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, a dit que sir Dr Wolf avait l'intention de quitter Constantinople samedi ; mais il a refusé toutes explications sur la prolongation du séjour de ce diplomate.

Berne, 15 juillet.

Sur la proposition du département fédéral des finances (MM. Hammer et Ruchonnet, suppléant), le Conseil fédéral a décidé d'imposer dès le 20 juillet l'importation des alcools et de proclamer la mise en vigueur de la disposition concernant la vente par la Confédération dès le 1er janvier 1888.

En attendant, les cantons continueront à percevoir l'ohmgeld sous réserve que cet argent leur sera déduit des sommes que la caisse fédérale s'est engagée à leur verser par l'institution du monopole.

Berne, 15 juillet.

La *National-Zeitung* de Berlin prétend que la catastrophe de Zoug n'a pas pris les proportions d'une calamité méritant des secours internationaux comme, par exemple, l'incendie du Ring-Théâtre à Vienne et le tremblement de terre d'Ischia.

Le journal berlinois engage les Suisses à mieux surveiller leur terrain.

Berne, 15 juillet.

On attribue au conseil exécutif du canton de Berne l'intention d'interdire complétement la secte des Mormons.

Thoune, 15 juillet.

Les essais qui ont eu lieu par un tir nourri sur une tour blindée et auxquels assiste un représentant de la maison Gruson à Magdebourg, ont eu un succès complet.

Bellinzone, 15 juillet.

Le conseil d'Etat du Tessin a décidé d'envoyer un secours de 1000 francs aux victimes de la catastrophe de Zoug.

Soleure, 15 juillet.

La Constituante a élu président M. Glutz, conservateur, par 50 voix.

M. Brunner en a obtenu 48.

Incendie. Une dépêche annonce que le village valaisan de Fürgangen (vallée de Conches), composé d'une centaine de chalets et de « rancards » construits presque entièrement en bois, a été complètement détruit par un incendie dans la journée de mardi. Un homme a péri dans les flammes. Le bétail avait été conduit sur les pâturages supérieurs, en sorte qu'il n'y a pas eu de perte de ce côté-là.

Petite chronique des cantons

On écrit de Campel (Valais) que depuis quelque temps il disparaissait journellement de cette localité quelque pièce de menu bétail, le plus souvent un agneau ou une jeune chèvre. Les habitants avaient beau faire bonne garde, les larcins n'en continuaient pas moins avec une régularité décevante. Un jour on vit fondre sur un troupeau de moutons un aigle superbe, qui enleva le plus jeune agneau à la barbe des villageois ébahis. On était fixé désormais sur la nature du voleur, et trois hommes courageux, Baptiste Schnyder et les deux frères Hasler, résolurent d'en faire la capture sans délai. Munis d'armes et d'une forte corde, les trois chasseurs se mirent en route pour les hauteurs de la chaîne du Bietschhorn, dans le Lötschthal, où l'on avait vu l'aigle s'enfuir.

Le Bietschhorn est une sommité aux parois fort peu aisées à escalader. Ce fut donc avec des peines infinies que les hardis grimpeurs parvinrent à s'élever le long des rochers dénudés. Arrivés à mi hauteur, ils découvrirent le nid de l'aigle. Mais pour y parvenir, il fallait descendre au bas d'une muraille à pic et remonter un rocher également vertical. Baptiste Schnyder ne recula pas devant le danger ; s'étant attaché à la corde, il descendit perpendiculairement l'espace de 50 mètres et s'arrêta sur une étroite saillie de roc où l'un des Hasler vint le rejoindre. Alors commença une escalade assez courte mais non moins périlleuse. Les deux montagnards se hissant à la force des poignets, arrivèrent à portée du nid. Le hasard voulut que l'aigle s'y trouvât en ce moment, sommeillant à côté d'un monceau d'os de moutons et de chèvres. Il fut capturé sans trop de difficulté, et les trois hommes eurent le bonheur de rentrer au village avec leur proie, sans le moindre accident. Pss n'est besoin de dire qu'on les y fêta cordialement.

L'aigle a été acheté par M. le professeur Studer pour le prix de 150 fr. ; il est destiné au musée de Berne.

Nouvelles de l'étranger

La fête du 14 juillet à Paris

L'on a trouvé hier, dans nos dépêches, les premiers renseignements sur la fête de la République, qui se célèbre le 14 juillet, mais qui a commencé déjà la veille à Paris.

D'après d'autres dépêches que nous avons reçues après le tirage du journal, une grande animation a régné dès le matin dans tous les quartiers, mais le calme était parfait. Les troupes convergeaient de divers côtés vers Longchamps pour la revue. Le temps était couvert et menaçait de pluie.

La revue des bataillons scolaires a été passée à 9 heures du matin sur la place de l'Hôtel-de-Ville, sans aucun incident. Le ministre de l'instruction publique, M. Spuller, le préfet de la Seine et le président du conseil municipal y assistaient. Il y avait grande affluence de public. On a poussé le cri : « Vive la République ! »

Un cortège d'environ 2000 personnes, formé par la Ligue des patriotes et d'autres sociétés patriotiques, avec M. Deroulède en tête, est parti à 9 heures de l'église voisine de la gare de l'Est, allant à la place de la Concorde.

Chaque société portait des couronnes qui ont été déposés aux pieds de la statue de la ville de Strasbourg.

Aucun incident ne s'est produit sur le parcours, sauf quelques rares cris de : « Vive Boulanger ! »

M. Deroulède avait recommandé le silence.

La foule réunie place de la Concorde avait accueilli la manifestation par des applaudissements, sans aucun cri, ni démonstration particulière. Après avoir défilé devant la statue, chaque société est allée défiler devant la statue de Jeanne d'Arc, où des couronnes et des bouquets ont été également déposés.

La manifestation est restée constamment digne et calme.

M. Grévy a quitté l'Elysée à 3 h. 20, allant à la revue, accompagné de tous les ministres. Il était précédé et suivi d'une escorte de cuirassiers. Quelques cris de : « Vive le président Grévy ! » ont été poussés.

Quelques cris de : « Vive Boulanger ! Démission ! » et quelques sifflets ont accueilli l'arrivée de M. Grévy et des ministres sur le terrain de la revue ; mais ce furent des manifestations isolées et sans importance ; un groupe, comprenant MM. Rochefort, Laisant, Laguerre, Michelin et d'autres intransigeants, a voulu siffler ; mais de nombreuses personnes, les entourant, ont étouffé leur manifestation en criant : « Vive Grévy ! vive la Rupublique ! »

Un individu qui sifflait et criait : « Vive Boulanger ! » a été arrêté près de la tribune présidentielle.

Deux arrestations seulement ont été effectuées à Longchamps. En somme, les cris de : « Vive Grévy ! Vive la République ! » ont dominé partout les cris de : » Vive Boulanger ! »

La revue s'est effectuée sans aucun incident saillant, par un temps couvert qui atténuait les effets de la chaleur, et au milieu d'une foule immense. Le public a admiré la bonne tenue des troupes et les acclamées chaleureusement.

Le défilé, commencé à 4 h. 10, était terminé à 5 h. 40.

Le président de la République est rentré à 6 h. 20. L'attitude de la population a été fort calme et aucun désordre n'est à redouter.

Après la revue, un léger incident s'est produit à la sortie du bois de Boulogne. Une bande de trois cents individus a essayé d'arrêter les voitures et de forcer ceux qui s'y trouvaient à crier : « Vive Boulanger ! » mais l'ordre a été promptement rétabli. Une dizaine d'arrestations ont été opérées.

M. Grévy a adressé la lettre suivante au ministre de la guerre :

« La revue à laquelle je viens d'assister a été magnifique. J'ai admiré la martiale attitude des troupes qui ont défilé devant moi et la parfaite décision de leurs mouvements. Je vous prie de leur transmettre mes vives félicitation et de les assurer de ma haute considération. »

Le monument d'Urbain II

Dans quelques jours, par la haute initiative de S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, des fêtes magnifiques auront lieu dans la Marne, sur le plateau de Châtillon (France), pour l'inauguration d'une statue monumentale du Pape Urbain II. Ces fêtes seront le prolongement et le couronnement de celles qui eurent lieu à Reims, il y a plusieurs années, en l'honneur du grand Pape des croisades et qui durent tant d'éclat au zèle infatigable de l'éminent archevêque pour cette gloire diocésaine, qui est aussi une gloire de la France et de l'Eglise entière.

S. Exc. Mgr Rotelli, nonce apostolique du Saint-Siège, honorera de sa présence les fêtes de Châtillon, et c'est à l'éloquence de Mgr Freppel qu'est confié le soin de célébrer en cette circonstance solennelle la grande mémoire d'Urbain II.

On annonce aussi la présence des vingt-deux membres de l'épiscopat, dont voici les noms :

S. E. Mgr Richard, archevêque de Paris ; S. G. Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste, coadjuteur de Rennes.

LL. GG. Mgr Doutrelloux, évêque de Liège ; — Mgr Koppe, de Luxembourg ; — Mgr *Mermillod*, de Lausanne et Genève ; — Mgr Theuret, de Monaco ; — Mgr Bécel, de Vannes ; — Mgr Freppel, d'Angers ; — Mgr Turinaz, de Nancy ; — Mgr de Cabrières, de Montpellier ; — Mgr Thibaudier, de Soissons ; — Mgr Cortet, de Troyes ; — Mgr de Briey, de Saint-Dié ; — Mgr Couillé, d'Orléans ; — Mgr Goux, de Versailles ; — Mgr Boyer, de Clermont ; — Mgr Dennel, d'Arras ; — Mgr de Briey, de Meaux ; — Mgr Jacquenet, d'Amiens ; — Mgr Sourrieu, de Châlons ; — Mgr Péronne, de Beauvais ; — Mgr Larue, de Langres.

Citons encore : Mgr de Necker, chanoine de Latran ; — Mgr Hautcœur, recteur de l'Université de Lille ; — le R. P. Abbé des Bénédictins de Solesmes ; — le R. P. Augustin, de l'abbaye d'Igny ; — le Supérieur général des Pères du Saint-Esprit, de Paris ; — Mgr Stonor, chanoine de Latran.

La cérémonie aura lieu le jeudi 21 juillet à deux heures et demie ; elle se composera d'une procession, d'une allocution du président du Comité pour la remise de la statue, de la bénédiction du monument, d'un discours de Mgr Freppel et de chants religieux.

Des messes seront dites dans la matinée à l'église de Châtillon par Nosseigneurs les évêques.

Le Pape et les Bulgares

Les Bulgares catholiques viennent d'envoyer au Souverain-Pontife, à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, une Adresse où, après s'être félicités d'être politiquement unis en un Etat, ils font des vœux pour la restauration de leur unité religieuse sous l'égide de l'Eglise romaine.

L'Adresse est artistement enluminée et figurera dignement à côté des innombrables présents qui seront offerts au Saint-Père à l'occasion de ses Noces d'or sacerdotales. En voici le texte :

Jour de la fête de saint Cyrille et de saint Méthode.

Très Saint-Père,

Les plus sincères vœux et les félicitations les plus cordiales Vous arrivent de tous les points du monde à l'occasion de Votre Jubilé de cinquantenaire sacerdotal. Le Seigneur Dieu Vous a choisi comme prêtre et Vous a préposé à la garde de sa communauté d'ici-bas, représentée par l'Eglise catholique.

Nous autres Bulgares, quoique ne formant qu'une modeste parcelle de la communauté du Christ, nous nous approchons aussi pour Vous apporter en toute humilité, Très Saint-Père, nos plus ardentes félicitations. Pénétrés profondément de notre nullité, nous aurions à peine osé nous présenter devant Vous, si nous n'avions pas confiance dans les mérites et la haute protection de nos saints frères Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves et d'origine bulgare.

Nous sommes animés de l'espoir que ces saints intercèdent pour nous auprès de Dieu, et que leur nom glorieux est pour nous la meilleure recommandation auprès du représentant de Jésus-Christ sur la terre, auprès du Pontife romain.

La foi chrétienne, répandue parmi diverses tribus slaves du nord et de l'ouest par les saints frères apôtres, a été aussi la foi de nos pères ; hélas ! un grand nombre de frères de notre race se sont détachés de la vraie et orthodoxe confession, dont la métropole est la glorieuse Rome depuis tant de siècles. Les malheurs des temps ne nous ont pas seulement divisés sur le terrain religieux, mais même notre patrie a été morcelée, et pendant plusieurs siècles nous avons été dans un absolue incertitude au sujet de notre avenir.

Grâce à Dieu, les temps sont enfin arrivés où nous avons pu nous réunir en une nation unie et faisant partie d'un Etat. Cette heureuse circonstance nous engage à porter nos pensées vers une autre union, l'union ecclésiastique, sous l'égide de notre sainte Mère l'Eglise catholique.

Sous ce rapport, nous plaçons, pleins de confiance, notre espoir dans l'intercession de nos saints frères Cyrille et Méthode auprès de Dieu. L'unité ecclésiastique, prêchée par ces saints hommes est notre idéal, leurs prières constituent nos espérances, leurs mérites sont notre consolation, en attendant les temps où il n'y aura qu'un seul troupeau et un seul pasteur.

Nous Vous supplions donc, ô Saint-Père, d'unir vos prières aux nôtres en ce jour solennel, quand Vous célébrerez le saint sacrifice de la messe : Que l'on accorde au peuple bulgare l'union ecclésiastique et Dieu fasse que sa grâce descende sur toutes les tribus salves, afin que l'étoile de la vraie foi leur luise.

Nous savons, Saint Père, que Vous êtes un grand et sincère ami des Slaves. Vous l'avez si clairement et si tendrement proclamé dans Votre Encyclique *Grande munus*, alors que vous publiiez, il y a six ans, devant toute la chrétienté, les gloires de saint Cyrille et de saint Méthode !

Nous savons aussi apprécier la haute signification de cette grande et sublime fête de Votre Jubilé sacerdotal, qui présentera devant nos yeux toute une série de glorieuses actions accomplies par Vous pendant les cinquante années de Votre sacerdoce, sur le terrain religieux comme sur le terrain politique.

Aussi, en notre qualité de fidèles enfants, nous Vous offrons ce que nous avons de plus précieux : nos cœurs. Avec des millions de catholiques, nous prierons ardemment Dieu pour Votre salut et Votre conservation ; fasse le Ciel que Vous surviviez encore de longues années aux noces d'or de Votre sublime et sainte mission.

Dieu bénisse toutes les actions que Vous accomplissez pour le bien et le profit de la Sainte-Eglise catholique. Nous faisons des vœux pour que Vous voyiez, ô Saint-Père, comme unique pasteur de l'Eglise, mûrir les fruits de Vos prières et de Vos mérites incomparables.

Que Dieu Vous protège dans cette tâche. Et vous, ô princes des Apôtres, ô saint Pierre et saint Paul, et vous, ô saints frères Cyrille et Méthode, priez Dieu pour qu'il donne l'unité à l'Eglise de Jésus-Christ.

Prosternés à Vos pieds, nous Vous supplions, Très Saint-Père, de nous accorder Votre Bénédiction apostolique.

(Suivent les signatures.)

Les Anglais et la convention

Le *Times* fait remarquer que, malgré les déclarations portées à la tribune de la Chambre des communes par sir J. Fergusson, il n'en reste pas moins vrai que jusqu'à présent, pour le public anglais, les ajournements successifs du départ de sir D. Wolff ne saurait être considérés comme très compatibles avec la dignité britannique.

Le journal de la cité trouve assez irritant que l'Angleterre, qui a fait tant de concessions au sultan et perdu un aussi long temps à ménager les susceptibilités turques, soit

---

27 FEUILLETON DE LA *LIBERTE*

AUBANON

CINQ-LIARDS

PAR CHARLES BUET

Il y avait donc, à cette heure, une victime dont le *sang répandu criait vengeance* ? Il cherchait à s'imaginer un visage bléme, taché des reflets violâtres de la mort, un cadavre ensanglanté, gisant sur l'herbe fleurie, ou dans la poussière d'une masure. Mais cette victime, qui était-ce ? Il n'osa s'interroger davantage. Il frémit.

Il se calma de nouveau. Il était désormais tranquille, n'ayant rien à se reprocher. Quelle que *fût l'accusation, il lui serait facile de la repousser*. Tout son passé plaidait en sa faveur. Il ne fréquentait nulle compagnie suspecte : il pouvait rendre compte de son temps, heure par heure, minute par minute, invoquer les témoignages les plus précis.

Décidément ses craintes étaient absurdes, il en *serait quitte pour la peur*.

Mais alors, pourquoi le faire appréhender au corps comme le dernier des bandits ? Pourquoi lui infliger cette honte de le traîner à la vue de tout Maupierre, en plein midi, les menottes aux poignets ? Quelle terrible humiliation ! Certes, le juge qui, par irréflexion ou par excès de zèle, commettait un si violent abus de pouvoir, était grandement coupable !

A cette pensée, une vive irritation s'empara du jeune Séneschal. Il se leva, hors de lui, et se mit à parcourir la cellule à pas précipités, en poussant des exclamations de rage.

Puis se fut une colère soudaine, une colère d'enfant mutiné mis au cachot par un pion de collége ; d'un coup de pied, il défonça la tablette accrochée à la paroi ; il arracha les couvertures, les drap du lit et les jeta sur le carreau de *briques ; il brisa* sa cruche ; il saisit l'escabelle et l'envoya à toute volée dans la porte, dont les ferrures et les verrous sonnèrent.

Un guichet s'ouvrit ; une voix rude cria :

— Si vous ne restez pas tranquille, on vous mettra la camisole de force !

Alors il se roula sur le grabat où, la veille peut-être, avait dormi un filou, et il éclata en sanglots.

Et comme l'abattement avait succédé à la fureur, la peur succéda à l'abattement. Il appela, il cria, doucement d'abord, puis plus haut, plus haut encore, jusqu'à ce que ses cris fussent devenus rugissements.

On ne lui répondit pas. On le laissa user cette rage folle dans la solitude et l'énervement.

L'après-midi s'écoula dans ces alternatives d'épouvante, de courroux, de patience lasse.

Enfin Jean, brisé de fatigue, s'endormit.

Un bruit de pas, un cliquetis de clefs l'éveillèrent. Il ouvrit les yeux et se vit, comme en un rêve, étendu sur la paillasse, dans un affreux désordre. Il en eut honte. Le guichetier ne put retenir un mot de pitié.

— Pauvre garçon !... Remettez-vous, lui dit-il avec bonté. Arrangez vos vêtements... Calmez-vous !... M. le juge d'instruction vous attend.

A ces mots, Jean bondit hors du grabat. En un clin d'œil, il eut réparé le désordre de ses habits.

Il allait donc savoir de quoi on l'accusait, il pourrait, d'un mot, faire éclater la vérité... Son visage convulsé prit une expression radieuse :

— Marchez devant, dit-il au guichetier d'une voix vibrante, je vous suis.

Précédé par cet homme, il monta d'un pas rapide les degrés étroits de l'escalier en pas de vis conduisant aux étages supérieurs, et se trouva dans un large corridor où circulaient des gens affairés.

De là il passa dans un vestibule, dallé de pierres grises, éclairé par une croisée à vitraux coloriés. Des gendarmes l'y attendaient : le *guichetier leur livra son prisonnier*.

— *Mon Dieu ! pensa Jean, plus effrayé* maintenant à ce souvenir que par l'accusation absurde qui pesait sur lui et qu'il espérait dissiper d'un mot, mon Dieu ! je vais comparaître devant M. Dalzon de la Fournière, moi qui... ce matin... Sait-il déjà que c'est moi ?

Il songeait à l'article *plaisant dirigé contre* l'antiquaire, mais qui se terminait en véritable diatribe politique.

Assurément le magistrat ne pardonnerait jamais ce libelle, qui *blessait toutes* ses vanités.

Une porte recouverte d'un cuir vert tendu par des clous à tête dorée tourna sans bruit sur ses gonds. Jean Séneschal en franchit le seuil d'un pas hésitant.

Il se vit dans un cabinet très haut d'étage, tapissé d'un papier-velours d'un vert foncé encadré de *baguettes noires, et dont le plafond* à solives saillantes était peint en brun réchampi de filets d'or. Un énorme bureau, chargé de dossiers, occupait le centre de cette pièce. Près d'une fenêtre où se drapaient des rideaux en serge verte, une table supportait un pupitre, un encrier, des cahiers de papier blanc.

Une pendule et deux flambeaux en cuivre décoraient la cheminée, où se voyaient aussi une carafe d'eau et un verre, sur un plateau.

M. Dalzon de la Fournière était assis à son bureau, les coudes appuyés sur la tablette, le visage caché entre ses mains.

Son greffier, Paul Chapeaulx, — un des camarades préférés de Jean, — était debout près de la table, attendant un ordre.

Il jeta sur le malheureux jeune homme un regard d'indicible pitié, et cédant à un mouvement spontané, lui *tendit sa main* que Jean pressa d'un air ravi.

Le juge d'instruction releva la tête et toussa. Le greffier rougit.

Les traits de M. Dalzon offraient cette expression de souriante bienveillance qu'il revêtait à volonté, mais on n'y lisait aussi l'obstination de l'idée *préconçue. Il tenait Séneschal* pour coupable, il avait échafaudé tout un système d'après l'enquête faite à la Sigoulette, et n'admettait plus qu'il pût s'être trompé.

(A suivre.)

Pour reproduire ce feuilleton traiter avec l'auteur.

obligée de prendre une attitude qui est un peu celle des suppliants.

Nouvelles d'Allemagne

On annonce que le prince de Bismarck a donné sa démission de ministre du commerce de Prusse. Il s'était chargé de ces fonctions pour pouvoir mener à bonne fin sa réforme douanière.

Il sera remplacé, dit-on, par M. Miquel, bourgmestre de Francfort, l'un des chefs du parti national-libéral.

Suivant une correspondance officieuse de Berlin, l'opinion publique en Allemagne s'exaspère de plus en plus contre la France. La campagne entreprise contre les Allemands qui résident en France est la principale cause de cette colère du peuple allemand.

La correspondance se termine en disant qu'on a peut-être tort en France de trop se fier à la politique conciliatrice allemande. Tout a des bornes, et il se pourrait qu'un jour le maintien de la paix se trouvât opposé aux intérêts et à la dignité de l'Allemagne.

Il ne faut pas se le dissimuler, si ces bornes venaient à être dépassées, on relèguerait au second plan toute autre considération.

Renseignements et Nouvelles

Crète. — *Les dernières nouvelles de la* Canée confirment que les députés chrétiens s'en remettant à la bienveillance du sultan pour le règlement des difficultés de la situation, ont retiré la proclamation dans laquelle ils exhortaient les Crétois à ne pas payer leurs impôts.

Contrairement aux bruits propagés à l'étranger la tranquillité règne dans l'île.

On croit que la démarche de l'assemblée crétoise aplanira complètement toutes les difficultés.

Etats-Unis. — Les mécanicens et les chauffeurs du chemin de fer suspendu de Brooklyn se sont mis en grève, par suite du renvoi d'un certain nombre de leurs camarades.

— L'escadre américaine du Pacifique, composée de trois vaisseaux, a reçu l'ordre de se rendre à Honolulu pour la protection des citoyens de l'Union.

— M. Parnell vient d'adresser à la Ligue irlandaise américaine un nouvel appel de fonds en faveur de la caisse des évictions. Le Comité américain a répondu par l'envoi de 10,000 dollars en exprimant le regret de ne pouvoir faire immédiatement davantage par suite de l'absence de la plupart de ses membres actuellement en villégiature.

Canton de Fribourg

La Société fribourgeoise d'éducation

A ROMONT

La réunion tenu jeudi à Romont par le corps enseignant et les amis de l'éducation populaire a été une des fêtes pédagogiques les mieux réussies de ces dernières années. Nombreux concours du clergé, des autorités cantonales et locales, des instituteurs et institutrices, et vive sympathie de la population : *rien n'a manqué au succès. Le conseil* d'Etat était représenté par trois de ses membres, MM. Schaller, Bossy et Python. Le Valais avait délégué MM. Pignat, secrétaire de l'instruction publique, Blanc, curé-doyen d'Ardon ; Bagnoud, chanoine-inpecteur, et Gaillard, secrétaire de la Société valaisane d'éducation. La Suisse allemande était représentée par M. Zuber, curé de Bischofszell, et Boesch, professeur.

La musique de Romont est venue recevoir à la gare les membres de la Société d'éducation, et a conduit le cortège jusqu'à l'église paroissiale, où l'office de *Requiem* a été célébré pour le repos des membres de l'Association, par M. Castella, curé de Romont, assisté de MM. les chanoines Dévaud et Repond, faisant les fonctions de diacre et de sous-diacre. Un chœur mixte romontois a exécuté avec goût les chants liturgiques.

L'on s'est *ensuite* rendu dans la salle des assises du Château, bien ornée pour la circonstance. Malheureusement, la salle était insuffisante pour l'affluence des personnes désireuses de suivre les importantes discussions qui allaient s'engager.

La séance a été ouverte par un fort beau chant exécuté par les instituteurs du Cercle de la Glâne. Ensuite M. le conseiller national Grand, président honoraire de la fête, a prononcé une remarquable allocution, où il a rappelé *les services rendus depuis seize ans* par la Société d'éducation, qui tient pour la troisième fois ses assises dans la coquette cité glânoise. M. Grand a terminé son discours, dont nous donnerons demain un résumé, par un appel à l'harmonie des esprits et des cœurs.

M. Michaud, directeur de l'Ecole normale et président de la Société fribourgeoise d'éducation, a exprimé les remerciements du Comité aux autorités cantonales et locales, aux révérends ecclésiastiques, aux représentants du Valais et de la Suisse allemande, aux instituteurs et institutrices, et à la population romontoise qui offre à la Société une si sympathique hospitalité.

M. le président a ensuite donné lecture de la letire suivante de Mgr l'évêque du diocèse :

ÉVÊCHÉ DE LAUSANNE
ET DE GENÈVE

Plombières, le 11 juillet 1887.

Monsieur le Président,

Vous savez avec quel empressement le cœur de votre Evêque encourage les instituteurs dans leur importante et délicate mission. Je regrette de ne pouvoir répondre à votre gracieuse invitation : je veux au moins donner à votre association religieuse un témoignage de mon dévoûment. Il faut que cette union de vos forces dans de fraternelles assemblées vous aide à toujours mieux comprendre et à mieux accomplir cette vocation grande devant Dieu, devant l'Eglise et devant votre *conscience*.

Vous connaissez tout ce que les sciences et l'instruction du peuple doivent à la Papauté et à l'Episcopat ; vous savez que l'Eglise a été la gardienne, la propagatrice des connaissances humaines ; de nos jours encore elle apparaît comme la protectrice la plus sûre, et seul l'arôme de la religion empêche la science de se *corrompre*.

C'est pourquoi nous espérons que tous vos chers collègues, évitant avec soin le péril des lectures malsaines ainsi que les utopies dangereuses, vous saurez tous, dans votre infatigable et obscur dévoûment, être les auxiliaires de la vie modeste de nos familles, attacher notre robuste jeunesse à la culture des champs, former des générations saines d'âme, de cœur et de corps, donner votre concours docile et filial à notre excellent clergé, et ainsi conserver à notre chère patrie sa noblesse chrétienne, sa fidélité à la religion, son inviolable et docile attachement à la Sainte Eglise et à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Soyez bénis et remerciés du bien que vous faites ; et comptez sur les prières, les conseils, l'affection et les bédédictions de l'Evêque qui, à son tour, compte sur votre esprit de foi, de piété et de sacrifice.

† GASPARD,
Evêque de Lausanne et de Genève.

Toute l'assemblée a applaudi aux conseils de notre éminent évêque, et s'est levée en signe de vénération et d'assentiment. Sur la proposition de M. Michaud, une dépêche de remerciements *a été immédiatament* adressée à Sa Grandeur.

On aborde ensuite la première question mise en discussion : En quoi l'éducation des filles doit-elle différer de celle des garçons ? Mlle Plancherel, institutrice à Zénauvaz, a fait sur cette question un rapport étendu et intéressant, qui sert de thème à une discussion prolongée. Nous la résumerons en raison de son importance et des idées utiles qui ont été développées.

La seconde question, concernant l'établissement de bibliothèques scolaires avait donné lieu à des dissentiments assez graves entre des membres de la Société d'éducation. A notre avis, les discussions qui se sont engagées sur cette question provenaient surtout de malentendus. Dans un but de conciliation et d'apaisement, M. *Python*, directeur de l'instruction publique, a ouvert la discussion en proposant des conclusions qui tiennent compte à la fois du point de vue pédagogique et des prescriptions tracées dans les Constitutions synodales.

D'unanimes applaudissements ont accueili cette proposition, et au vote, elle a été adoptée sans aucune opposition.

L'assemblée a procédé ensuite à la vérification des comptes de la Société, etc., à la réélection du Comité dont tous les membres ont été confirmés, à l'exception de M. *Bourqui, ancien préfet, qui n'habitant plus* le Lac a été remplacé, pour ce district, par M. l'instituteur Bochud, et de M. le professeur Robadey qui, ayant quitté l'enseignement, a été remplacé par M. l'inspecteur Progin.

La réunion de l'année prochaine aura lieu à Bulle.

Le banquet a eu lieu à l'hôtel de la Croix-Blanche, et a été fort bien servi par M. Raboud. Malheureusement la disposition des locaux, n'a pas permis de réunir dans une seule salle les 350 convives, et une bonne partie de ces derniers n'ont pu jouir des beaux toasts prononcés par : M. le député *Robadey*, major de table, qui a bu à la pleine réussite du banquet ; M. *Michaud*, président de la Société, qui a porté le toast à la patrie.

M. *Oberson*, préfet de la Glâne, qui a donné en termes éloquents un toast remarquable au clergé du canton. M. *Bise*, curé de Vuisternens-en-Ogoz, a répondu en buvant à l'union des laïques et du clergé. M. *Zuber*, curé de Bischofszell (Thurgovie), a bu à l'union de tous les catholiques suisses, à la solidarité entre la Suisse allemande et la Suisse française.

M. le chanoine *Morel* a porté son toast au gouvernement de Fribourg et aux membres du conseil d'Etat. Dans sa réponse, M. *Schaller*, conseiller d'Etat, a bu à la prospérité de la Société d'éducation. M. *Fontaine*, instituteur, a porté la santé de M. Python, *conseiller d'Etat. M. le directeur de l'instruction publique a répondu dans un discours magistral, qui a provoqué d'unanimes applaudissements.*

M. le chanoine Sehorderet a porté le toast au canton du Valais. M. *Blanc*, curé-doyen d'Ardon, a bu à l'union toujours plus intime du Valais et de Fribourg.

M. *Gapany*, inspecteur scolaire, a remercié les autorités et la population de la Glâne et leur a porté un fort beau toast, auquel M. l'avocat *Wuilleret* a éloquemment *répondu par un toast à la Broye, définitivement* gagnée à la cause conservatrice, et au district du Lac, où les idées conservatrices sont en grand progrès.

Les toasts ont été entrecoupés d'excellentes productions, exécutées avec beaucoup de goût et d'entrain par la musique de Romont, *qui s'est prodiguée pour faire honneur* à ses hôtes.

Les instituteurs de la Glâne, de la Gruyère et de la Broye ont, de leur côté, exécuté divers chants religieux et patriotiques, et ont été chaleureusement applaudis.

La commune de Romont a offert les vins d'honneur, et quels vins ! Ce n'est pas sans raison que naguère un grand historien constatait qu'à Romont on boit sec en ces circonstances. A cet égard le présent répond pleinement au passé.

Morat, 14 juillet 1887.

Monsieur le Rédacteur,

Quelques mots à la hâte sur notre fête de gymnastique.

Les échos de la fête de gymnastique à Morat, qui se répercutent dans la *Suisse libérale*, le *Murtenbieter*, le *Journal de Fribourg*, etc., etc., font un crime à l'Etat de Fribourg et aux amis du gouvernement, de n'avoir pas prodigué subsides et décorations pour la réussite de la fête.

Ceux qui ont visité Morat les 9, 10 et 11 juillet ont pu se convaincre que le gouvernement de Fribourg a été clairvoyant en considérant la fête de gymnastique comme une espèce de manifestation politique.

Rien dans les préparatifs de cette fête ne révélait le caractère de fête cantonale qu'elle aurait dû revêtir.

Samedi matin, un énorme ours de Berne hissé sur la fontaine de la Porte de Berne et revêtu de la casquette et du cordon de la Société des Helvétiens, annonçait à tous les participants *et les curieux que la fête n'était* rien moins que cantonale. Nous aimons nos *confédérés bernois de tout notre cœur et* nous n'aurions vu aucun inconvénient à ce que l'ours se montrât à la fenêtre de quelque maison privée ; mais sa place n'était, à coup sûr, pas sur un édifice public dans une ville qui a subi et rejeté les assauts des séparatistes.

L'ours lui-même eût gagné à ce qu'on le plaçât ailleurs ; il eût joué un rôle moins ridicule que celui qu'on lui a imposé, tantôt en le déménageant dans une maison voisine à la première goutte de pluie, tantôt en lui arrachant des griffes le petit drapeau bernois qu'il tenait pour le remplacer par un vulgaire parapluie.

Et cet ours, on l'a fait venir de Berne à grands frais, moyennant un prix de location et sous réserve d'une indemnité en cas d'avarie ?

On peut se figurer l'impression produite par l'exhibition de cet animal en parapluie sur nos Confédérés de Bâle, Genève, Lausanne, Moudon, Neuchâtel, Fribourg, qui croyaient concourir dans une fête cantonale fribourgeoise !

Ensuite, le Comité de fête était taillé tout d'une pièce dans la fraction radicale militante. L'exclusivisme le plus absolu n'a cessé de présider à toutes les phases de la *fête, dans les banquets, dans les soirées* familières, partout, le drapeau rouge avait seul le droit de flotter.

Malgré ces mesquineries, la population de Morat a tenu à bien recevoir ses hôtes du dehors, la ville s'est pavoisée, une illumination bien réussie éclairait le cortège du dimanche soir et des feux d'artifices allumés sur tout son parcours sollicitaient de la part de nos confédérés de bruyants et chaleureux applaudissements.

Le concert de Tivoli. — Rarement les délicieux jardins de Tivoli ont vu une affluence pareille à celle d'hier soir. Le temps s'y prêtait d'ailleurs. Le ciel d'une pureté que ne ternissait aucun nuage, avait déployé son manteau d'azur émaillé d'étoiles d'argent. Le jour venait de s'éteindre doucement dans un brillant crépuscule et la nuit remplie de lueurs vagues étendait peu à peu son voile transparent sur les *contours* vaporeux des montagnes.

Bientôt le feuillage des jardins se garnit de lumières multicolores ; les lanternes vénitiennes s'allument de tous côtés ; puis, soudain au murmure gazouillant des conversations succèdent les accords d'une marche entraînante. C'est la Landwehr qui se décide enfin à jeter sa note dans l'harmonie universelle.

Nous entendons tour à tour des variations sur des thèmes classiques, la cadence des pas redoublés, le chant mélancolique du cor... Et voici maintenant le morceau attendu, le clou de la soirée. Une introduction style pastoral l'annonce ; la foule s'approche ; les conversations tombent. Il se fait un silence solennel. Alors, du milieu des symphonies musicales s'élève une voix douce et forte, qui nous redit ce chant toujours ancien et toujours nouveau des *Armaillis des Colombettes*. Chacun a reconnu le timbre mélodieux de notre ténor fribourgeois, M. Currat. Toute la poésie des Alpes était transportée en ce moment dans les bosquets de Tivoli ; le son des clochettes, les appels des armaillis, les joyeux *Liauba si vigoureusement accompagnés par la musique* éveillaient dans les cœurs le souvenir du chalet et de la vie pastorale à la montagne. L'illusion aurait été complète, si brusquement la locomotive voisine n'avait pas jeté sa note stridente, son coup de sifflet prosaïque au milieu de ces accords champêtres !

Elle nous rappelait, cette voix du monstre de fer, que la vie est semée de ces surprises *désagréables qui mêlent leurs amertumes* aux joies fragiles de ce monde, et notre pensée se reportait vers la catastrophe de Zoug.

La recette de cette soirée a dû être abondante.

Nos félicitations à la Landwehr, à son directeur M. Sidler, à M. le notaire Currat, et merci aux dévoués quêteurs.

Difficiles. — Lorsque nous disons que ces messieurs du *Bien public* sont très versés dans l'art de la sténographie, ils nous répondent que *nous manquons de sens et de* mesure.

Il paraît que nous nous étions trompés. Aussi, ne faisons-nous aucune difficulté de déclarer qu'ils l'ignorent absolument. Et n'en parlons plus.

Phénomène de végétation. — Un propriétaire de Rueyres-Treyfayes cite le fait qu'il a sur ses propriétés du blé atteignant *sept à huit pieds.*

PÈLERINAGE
à Notre-Dame des Marches

Un pèlerinage de Fribourg et des environs aura lieu à Notre-Dame des Marches, le 25 juillet, fête de Saint Jacques, patron des pèlerins.

S'adresser pour les billets, à L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE.

HORAIRE DES OFFICES DIVINS
à Genève

Les personnes qui se rendront à Genève pour les fêtes du Tir fédéral nous sauront gré de leur faire connaître l'horaire des messes qui sont célébrées le dimanche dans les diverses églises catholiques :

Eglise du Sacré-Cœur

Rectorat de Plainpalais
(en face du pavillon de réception du Tir)

Messes à 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. et 11 ½ heures.

Chapelle des Pâquis

4, rue des Pâquis
(près du monument Brunswick)

Messes à 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. et 10 heures.

Eglise Saint-Joseph

Rue du Rhône et Cours de Rive

Messes à 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. et 11 heures.

Chapelle de Saint-François

19, Chemin des Petits-Philosophes, Plainpalais

Messes à 6 h., 7 ¼ h., 8 ¼ h. et 9 ½ heures.

Bibliographie

La " Mère et l'Enfant „

Journal mensuel illustré d'hygiène infantile.

Ce charmant journal a pour objet d'apprendre aux mères de famille à élever leurs enfants, de les éclairer sur toutes les questions d'hygiène infantile (allaitement maternel, direction des nourrices, etc.) Il indique aussi les soins à donner aux enfants, en cas de maladie, en attendant l'arrivée du médecin.

Désirant plaire, en même temps, à tous les membres de la famille, il publie tous les mois de charmantes nouvelles signées des noms les plus connus de la littérature. Il est de plus édité avec un grand luxe et illustré par les premiers artistes.

Sommaire du numéro de juillet de la **Mère et l'Enfant,** *journal illustré d'hygiène infantile.*

Causerie du docteur. — Bains de mer, campagne et voyage pour les enfants, par le docteur Caradec.

Correspondance. — Remerciments de l'Impératrice de Russie.

Hygiène infantile. — Les falsifications alimentaires, par le Dr Collin. — Recettes culinaires pour les enfants, par le Dr Montagard. — Pourquoi un enfant ne dort pas, par le Dr Lefebvre.

Médecine maternelle. — Sinapismes et cataplasmes, par le Dr Gall. — Les bizarreries de la coqueluche.

Variétés. — Roses et enfants, par le Dr Caradec. — Poésie : le Sabotier, par Fabié.

Bibliographie. — *La femme en Allemagne,* par M. Grand-Carteret.

Abonnement annuel : 6 francs. On peut s'abonner à l'*Imprimerie catholique,* à Fribourg.

FAITS DIVERS

UN PEUPLE POLI. — Si la politesse était un signe de civilisation avancée, les Chinois et les Hindous seraient au premier rang des nations. Dans les Indes, il y a cinq sortes de salut. Le premier et le plus simple, l' « abhivadana », consiste à courber l'échine, à baisser la tête et à porter la main droite ou les deux mains au front. Le second est le « namaksara », dans lequel on touche le front plusieurs fois avec les mains ouvertes, les mains jointes et les deux pouces. Puis vient le « dandorata », dans lequel on se couche, le front par terre devant la personne que l'on veut saluer. Le dernier et le plus complet est l' « aslılanga », dans lequel on s'incline et l'on touche le sol, avec les genoux, les mains, les tempes, le nez et le menton. On salue celui qui éternue d'un *vivat,* auquel il doit répondre : « Avec vous ! » Celui qui bâille en public doit se frotter le pouce et l'index d'une main et prononcer plusieurs fois le nom du dieu Rama. — Quant aux formules de salutations, elles sont aussi pompeuses que possible. Il n'est pas rare d'entendre des phrases comme celles-ci : « Vous êtes un océan de précieuses vertus. » On dit aussi : « Vous êtes mon père et ma mère. » Ou bien : « Vous êtes la religion incarnée. » Ou bien encore : « Vous êtes le père et la mère des brahmanes, des vaches et des femmes. » Quand on s'adresse à un grand personnage, on va encore plus loin. On lui dit, par exemple : « Monseigneur ! Quand vous mettez le pied à l'étrier et que vous chevauchez, accompagné de votre suite, la terre tremble, car les huit éléphants qui la supportent sont à peine capables de supporter un pareil poids. » — Ouf !

M. SOUSSENS, *Rédacteur.*

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.

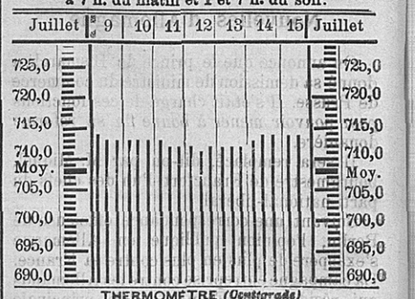

THERMOMÈTRE (Centigrade)

Juillet	9	10	11	12	13	14	15	Juillet
7 h. matin	15	16	18	16	18	18	16	7 h. matin
1 h. soir	28	18	28	25	29	25	29	1 h. soir
7 h. soir	18	18	20	22	18	22		7 h. soir
Minimum	15	16	18	16	18	18		*Minimum*
Maximum	28	18	23	25	29	25		*Maximum*

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & C

Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

REPRÉSENTATION

Une ancienne maison de Bordeaux, demande un représentant pour placer ses vins et spiritueux dans le canton de Fribourg et visiter principalement la clientèle bourgeoise.

Bonnes commissions et payable immédiatement après vente faite.

S'adresser sous les initiales G. C. 551 à MM. **Orell, Fussli et Cie,** Fribourg.

Bains de Bonn

Dimanche, le 17 juillet, auront lieu à Bonn la bénédiction religieuse et la cérémonie d'inauguration du **pont neuf,** soit de la grande passerelle définitive.

Le public, notamment le voisinage de la contrée, est cordialement invité à la jolie fête champêtre qui sera arrangée à cette occasion.

MM. les représentants de l'Etat ont procédé, le 7 courant, à l'épreuve et reconnaissance de cet ouvrage qui a résisté, à la pleine satisfaction de tout le monde, à la charge imposée (110 quintaux, soit quatre fois la force nécessaire). Par conséquent, la plus grande garantie de sûreté est donnée au public en ce qui concerne ce passage, appelé à rendre dès maintenant d'importants services à la contrée des deux rives de la Sarine, tant par sa situation avantageuse que par sa grande solidité. (O. 555/446)

Occasion avantageuse

A vendre avec ses dépendances, meublé ou non meublé, l'**Hôtel de la Gare de Palézieux,** situé à la bifurcation des lignes Lausanne-Fribourg-Berne et Moudon-Payerne, desservi par 24 trains chaque jour. Place, jardin, remise, grange, écurie. Environ 4 hectares d'excellent terrain attenant. Position exceptionnelle. Clientèle assurée. Conditions favorables de paiement. (O. 521/412.)

S'adresser à Mme **veuve Georges** à la Gare de **Palézieux** ou à M. **F. Braillard, avocat** et **agent d'affaires** à **Romont.**

Le Savon au baume de Pin

DE BERGMANN & Cie, A DRESDE

est le seul savon efficace pour faire disparaître rapidement toutes les *impuretés de la peau, points noirs, feux et rougeurs du visage* et des mains et procure en peu de temps un teint d'une blancheur éclatante. (O. 428)

Le morceau **50** et **75** centimes.

Pharmacie Vilmar-Gœtz, à Fribourg.

HERPÈS (dartres)

Atteint depuis 18 ans des **affections herpétiques** à diverses parties du corps, je me suis adressé par écrit à **M. Brémicker,** méd. prat. à **Glaris,** qui m'a guéri radicalement dans un âge de 62 ans. Oberebersoll près Hohenrain. J. Elmiger. Aucun dérangement professionnel ! (445/333/103

LIQUIDATION COMPLÈTE ET IRREVOCABLE

au magasin de fer

Rauch & Cie, Fribourg

Place du Tilleul & Avenue de la Gare

Les locaux devant être disponibles prochainement, toutes les marchandises seront vendues au *prix de facture.* (O. 430/345)

En vente à l'Imprimerie catholique

L'éboulement de Zoug

AVEC UN PLAN ET DEUX VUES EN COULEUR

PRIX : 1 franc.

EXPLICATION GENERALE

DU CATÉCHISME

DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

Par D. GARCIA-MAZO

PRÉDICATEUR DE LA COUR D'ESPAGNE

M. B.-F. GALTIER

SON BIOGRAPHE ET TRADUCTEUR PRIVILÉGIÉ DE SES ŒUVRES

1 volume in-12 très compacte, contenant la matière d'un fort volume in-8

Prix : *franco-poste :* 2 fr. **50.**

L'ouvrage que nous annonçons a été accueilli en Espagne avec une sorte d'enthousiasme. **Or, quand** il s'agit de juger une œuvre théologique, **on peut s'en rapporter avec une entière** confiance aux appréciations de l'épiscopat espagnol, dont la science **théologique est** depuis longtemps devenue proverbiale. Quant à la traduction que nous **offrons au public,** nous croyons pouvoir assurer qu'elle est à la hauteur de l'original. **Elle a reçu de Mgr** l'évêque de Rodez une approbation des plus flatteuses.

En vente à l'*Imprimerie catholique* à Fribourg

VIE ET RÉVÉLATIONS

DE LA

BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

Ecrites par elle-même

(D'après l'édition authentique de Paray-le-Monial.)

PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE DE L'ŒUVRE DU VŒU NATIONAL ET DE SON ASSOCIATION DE PÉNITENCE EN UNION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS PÉNITENT POUR NOUS

PRIX : 50 centimes

« L'Eglise et la société n'ont plus d'espérance que dans le Cœur de Jésus ; c'est Lui qui guérira tous nos maux. Prêchez partout cette dévotion ; elle doit être le salut du monde. »

(Pie IX, au R. P. Chevalier, Supérieur des Missionnaires du Sacré Cœur d'Issoudun.)

Emplâtre

contre les

rhumatismes

et le lumbago

recommandé par les médecins, agissant sûrement et promptement dans tous les cas de lumbago, douleurs des reins, rhumatismes et goutte. Boite en ferblanc Fr. 1.25.

Engros : chez H. Scholinus, Pharmac. à Flensbourg. Dépôt général pour la Suisse : Pharm. Hartmann à Steckborn ; en detail dans les pharm.

DÉPOTS : *A Fribourg :* Pharm. Schmid, Pharm. Boéchat et Bourgknecht. — *A Châtel-St-Denis :* Pharm. Wetzstein. — *A Estavayer :* Pharm. Porcelet. (284/227)

LA FRANCE JUIVE

PAR ED. DRUMONT

Nouvelle édition ILLUSTRÉE

GRAND FORMAT

Scènes, vues, portraits, cartes, plans, autographes

DESSINS DE NOS PREMIERS ARTISTES

Deux séries de 5 livraisons chaque, par mois ; Une série par quinzaine.

Pour recevoir successivement les cinq premières séries, envoyer un mandat de **2** *fr.* **50** *à :*

Henri GAUTIER successeur

Librairie Blériot, 55, quai des Grands-Augustins, 55 ou à l'Imprimerie catholique, à Fribourg.

On recevra immédiatement les deux premières livraisons, avec beau portrait d'Ed. DRUMONT, hors texte et autographe. La suite sera régulièrement envoyée par quinzaine.

LA MISSION

DE

L'ESPRIT-SAINT

DANS LES AMES

PAR

S. Em. le Cardinal Henri-Edward Manning

Archevêque de Westminster

Traduit de l'anglais, sur la troisième édition, avec l'autorisation de l'auteur

par K. MAC-CARTHY

Prix : 3 fr. 50.

LA

PRATIQUE DE L'AMOUR

ENVERS

JÉSUS-CHRIST

Proposé à toutes les âmes qui veulent assurer leur salut éternel et suivre le chemin de la perfection. In-12, orné d'une belle gravure du Sacré-Cœur.

Prix : 2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 80.

Cet ouvrage fait partie des œuvres de **SAINT ALPHONSE DE LIGUORI**

La traduction est celle du Père Eugène Pladys, rédemptoriste.

EN VENTE

à l'Imprimerie catholique.